



RAPPORT DE JURY

**Sous la présidence de
Pascale NIQUET, IA-DASEN**

CRPE - EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ
Session 2014

EPREUVE 1 / Français
EPREUVE 2 / Mathématiques



Sommaire

→ **Note de synthèse** relative à la correction et à la notation des épreuves

→ **Epreuve 1**

Rapport du président de la commission « Français »

→ **Epreuve 2**

Rapport du président de la commission « Mathématiques »

CORRECTION EPREUVES ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE

CRPE Session 2014

DOCUMENT JOINT AU RAPPORT DE JURY

Sommaire

- Page 1 : Déroulement des corrections
- Page 2 : Analyse des données statistiques

1 - Déroulement des corrections

Les corrections se sont déroulées à l'ESPE de l'académie de LIMOGES dans des conditions satisfaisantes :

- les salles mises à disposition se sont avérées appréciables : il est important, en effet, de disposer d'une salle par commission de manière à permettre aux correcteurs d'une autonomie de fonctionnement sans perturber d'autres corrections,
- la saisie des notes sur site a été un élément appréciable (salle informatique mise à disposition avec plusieurs postes informatiques).

Les différentes commissions ont respecté le protocole de correction : appropriation des sujets et des barèmes établis en pré-commission, régulation interne par relevé régulier d'indicateurs (Cf. grille de distribution des notes), harmonisation finale en plénière.

Les corrections ont débuté le *lundi 12 mai matin* (8 heures 30) et se sont achevées le *mercredi 14 mai* (12 heures)

Remarques :

- Il conviendra de reconduire la composition de binômes associant un correcteur issu du premier degré et un correcteur issu du 2^{ème} degré (ou de l'université), si possible de départements différents.
- Il conviendra toujours de rappeler en ouverture des travaux de commission que les correcteurs sont convoqués par le recteur et que cette mission est prioritaire sur toute autre : cela induit **une présence** à la fois **indispensable** dès le début des corrections à l'heure indiquée (sauf empêchement majeur à signaler à la DEC, notamment quand celui-ci peut être anticipé) **et continue** (sauf urgence à signaler au président de commission et / ou au coordonnateur pédagogique) pour les dates indiquées et jusqu'au terme des corrections, ce qui inclut bien évidemment les régulations intermédiaires et l'harmonisation finale, conduites par chaque président de commission.
- Certaines procédures sont à systématiser :
 - comptage des copies à la réception des lots sous enveloppe,
 - vérification systématique du nombre de copies avant chaque restitution ou récupération des lots,
 - recomptage des fautes d'orthographe une fois la correction des contenus achevés,
 - recours à la note éliminatoire si copie très indigente
 - renseignement par chaque binôme de la fiche « distribution des notes »

2 – Analyse des données statistiques

Nota bene :

Les données recueillies auprès de chaque commission distinguent les données pour le concours externe public, pour le concours 3^{ème} voie, et pour le concours externe privé.

Pour le **concours externe**, la moyenne globale des notes est obtenue par calcul pondéré : elle donne une tendance fiable mais risque d'être corrigée plus finement par les statistiques du logiciel de traitement.

2.1. Les candidats

Concours	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé
Inscrits	649	55	32
Présents	236 (F) / 233 (M)	8	2
Nombre de postes	79	1	1

2.2. Etude des résultats

→ Etude par champ disciplinaire

• Les résultats globaux témoignent d'une réussite plutôt convenable en Français (moyenne globale de l'épreuve - tous concours confondus - s'élevant à : **20,94/40** soit **10,47/20**), plutôt médiocre en Mathématiques (moyenne de l'épreuve - tous concours confondus - s'élevant à : **16,90/40** soit **08,45/20**), cette seconde épreuve s'avérant fort discriminante dans l'admissibilité 2014, avec une moyenne globale inférieure de deux points.

• A cet effet, l'on peut noter :

- un nombre de copies éliminées plus importants en Mathématiques (44 – soit 18%) qu'en Français (18 – soit 7,3%) ;
- une distribution des notes quasi égale en terme d'écart, mais avec une amplitude inférieure en Mathématiques → [0 à 35,5] en Mathématiques contre [3,75 à 38,25] en Français ;
- une pénalisation de la qualité de la langue écrite plus importante en Mathématiques qu'en Français (seules 8% des copies en Maths ont une qualité optimale – sans pénalité – contre 28% en Français).

• Dans le détail des épreuves et des différentes parties les composant :

- les résultats s'avèrent inférieurs en mathématiques dans les parties 1 et 2, mais légèrement supérieurs en partie 3 (didactique) ;
- les résultats les plus performants sont obtenus en partie 2 du Français (étude de la langue).

→ Etude par concours

3^{ème} voie et externe privé

• Les résultats sont, pour ces deux concours, inférieurs à ceux de l'externe public, mais se croisent selon les deux disciplines, puisque les candidats de la 3^{ème} voie réussissent mieux en mathématiques que ceux du privé et inversement en Français

• La distribution des notes est plus resserrée, attestant de la moindre réussite que les candidats de l'externe public :

- en Français → **3V** : [8 à 20] et **Privé** : [15,25 à 20]
- en Mathématiques → **3V** : [4,5 à 28,45] et **Privé** : [9 à 11]

• Le nombre de copies éliminées est plus important en 3^{ème} voie (1+2) qu'en externe privé (0+1).

• L'étude des résultats par partie d'épreuve montre :

- qu'ils sont assez proches – sauf pour la didactique du Français où ils sont nettement supérieurs en externe privé –
- qu'ils s'avèrent très faibles pour la partie 1 en Français (synthèse) → 3V et Privé
- qu'ils sont pour les parties 1 (problème) et 2 (exercices) en Mathématiques → Externe privé

Externe public

• Les résultats sont supérieurs en Français (écart de 2 points sur la moyenne des épreuves : **21,16/40** en Français contre **17,05/40** en mathématiques) et sont confirmés en ce sens dans les différentes parties sauf en didactique où ils s'avèrent très proches, avec une moyenne légèrement supérieure en mathématiques.

• La meilleure réussite en Français se révèle dans les parties 1 et 2 (synthèse et étude de la langue), cette seconde partie attestant de réussites plus importantes et assez supérieures à la moyenne théorique, et par une bonne prise en compte de la qualité de la langue par les candidats (note moyenne **2,87 /5** dont **28% des copies obtenant 5 / 5** contre **22% d'entre elles obtenant 0 / 5**).

• La meilleure réussite en Mathématiques s'établit – de manière relative car inférieure à la moyenne théorique - dans les parties 2 et 3 (exercices et didactique).

• Le nombre de copies éliminées est deux fois supérieures en mathématiques (17,6% contre 7,2%) : cela provient le plus souvent de la conjugaison de deux facteurs : connaissances non maîtrisées en mathématiques et qualité de la langue écrite très insuffisante (orthographe, syntaxe et écriture).

2.3. Distribution des notes

Analyse de la distribution par concours et par épreuve

Concours	Epreuves	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Qualité Langue	Total	Nb copies éliminées	Note -	Note +
Externe public	F (236)	5,54 / 11	6,92 / 11	5,86 / 13	+ 2,87 / 05	21,16 / 40	17	3,75	38,25
	M (233)	5,97 / 13	6,26 / 13	6,56 / 14	- 1,77 / 05	17,05 / 40	41	0	35,5
3 ^{ème} Voie	F (8)	2,37 / 11	5,81 / 11	3,91 / 13	+ 3,37 / 05	15,47 / 40	1	8	20
	M (8)	5,10 / 13	5,80 / 13	5,50 / 14	- 2,06 / 05	14,03 / 40	2	4,5	28,45
Externe privé	F (2)	2,50 / 11	5,12 / 11	6,25 / 13	+ 3,75 / 05	17,62 / 40	0	15,25	20
	M (2)	1,80 / 13	3,00 / 13	6,00 / 14	- 0,75 / 05	10,00 / 40	1	9	11

Analyse détaillée des pénalités en qualité de la langue (orthographe, syntaxe, qualité de l'écrit)

CRPE 2014	Nature	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé
Français	Note sur 5	+ 2,87	+ 3,37	+ 3,75
Mathématiques	Pénalité sur 5	- 1,77	- 2,06	- 0,75

Remarques :

- 1) L'on constate une pénalisation variable les concours.
- 2) Les candidats de l'externe privé sont ceux qui attestent de la meilleure réussite : note moyenne supérieure en Français, pénalisation moindre en Mathématiques.
- 3) Les candidats de la 3^{ème} voie obtiennent une meilleure réussite que ceux de l'externe public en Français, mais s'avèrent moins performants en Mathématiques.
- 4) Les performances s'améliorent significativement par rapport aux années antérieures, mais sont supérieures en Français et plus aléatoires en Mathématiques.
- 5) La répartition propre à chaque épreuve montre que :
 - pour le Français, 28 % des copies sont valorisées de manière optimale (5 points) contre 22%(0 point) ; plus de la moitié des copies (60%) obtiennent une note égale ou supérieure à 2,5/5
 - pour les Mathématiques, 8 % des copies sont valorisées de manière optimale (0 point de pénalité) contre 10% (5 points de pénalité) ; plus des $\frac{3}{4}$ des copies (80%) obtiennent une note égale ou inférieure à 2,5/5

Analyse détaillée des notes éliminatoires

CRPE 2014	Total	Externe public	3 ^{ème} voie	Externe privé
Français	18	17	1	0
Mathématiques	44	41	2	1

Fait à Limoges, le 19 mai 2014

Max GRATADOUR,
Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale
Coordonnateur pédagogique du CRPE

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES
Première épreuve d'admissibilité
SESSION 2014

Commission chargée de la correction de l'épreuve de Français

Éléments destinés au Rapport de Jury

Présentation du sujet :

L'épreuve de Français traitait dans la première partie (analyse) des objets comme révélateurs d'un rapport au monde et à soi-même. L'ensemble des documents se composait de quatre textes : Denis DIDEROT, Philippe DELERM, Francis PONGE et Herta MÜLLER. Ce corpus pouvait paraître assez difficile d'accès si les candidats n'étaient pas suffisamment préparés à ce genre d'épreuve.

La deuxième partie, connaissance de la langue, comportait trois exercices (deux de grammaire, et un de vocabulaire) portant essentiellement sur les expansions du nom.

La troisième partie (analyse critique de support d'enseignement) abordait le sujet de l'écriture inventée en grande section de maternelle à travers l'analyse de cinq productions d'élèves.

Le présent rapport analysera pour chacune des parties les réussites et les erreurs avant de formuler quelques conseils.

Première partie : analyse

Dans l'ensemble, le jury a noté une nette augmentation de copies répondant véritablement aux attendus d'une analyse. Désormais, la majorité des candidats maîtrise ce genre de devoir : il en ressort un effort évident de répondre à la problématique par une production construite et référencée autour de la confrontation des textes.

Toutefois, encore quelques candidats ne connaissent pas la nature de cette épreuve d'où la présence de copies « hors normes » conçues comme une juxtaposition de résumés (sans articulation) et de copies s'apparentant à des commentaires de texte (ce qui a entraîné des notes de 1 à 2 sur 11). Il est également apparu des difficultés à mettre en relation les textes notamment celui de Ponge.

Certains candidats ont connu des difficultés à problématiser le sujet à partir du libellé (le rapport au monde au monde a ainsi été traité de manière confuse). Il est d'ailleurs rappelé que le plan ne doit pas reprendre systématiquement le libellé du sujet.

Conseils :

Le jury est particulièrement sensible aux copies qui respectent la démarche de l'analyse, à savoir la construction du devoir en trois parties distinctes :

- une introduction présentant les documents et la problématique suivie de l'annonce du plan (il convient d'équilibrer la longueur de l'introduction avec le reste du devoir),
- un développement faisant émerger une confrontation des idées des auteurs, clairement référencées sans jugement personnel,
- une conclusion avec ouverture.

Les meilleures copies ont démontré un traitement pertinent des textes (clarté de l'expression, syntaxe parfaite, calligraphie soignée). Ainsi, une copie aérée avec une calligraphie soignée (présence de quelques copies difficilement lisibles) témoignant d'une maîtrise de la langue correcte (syntaxe, orthographe) est vivement appréciée et d'autant plus valorisée. En effet, de très nombreuses copies ont été pénalisées pour des fautes d'orthographe (plus de 72%!). Ces erreurs d'orthographe (pour la plupart des fautes du type : absence d'accord sujet-verbe, absence d'accord à l'intérieur du groupe du nom, ...) s'accompagnent parfois d'une maîtrise de la langue superficielle. Le jury invite donc les candidats à la plus grande vigilance sur l'orthographe et la construction des phrases (attention aux phrases très longues). Ces exigences sont d'autant plus affirmées qu'il s'agit d'un concours de recrutement d'enseignants.

Deuxième partie : Etude de la langue (grammaire - lexique) :

Grammaire :

La première question invitait les candidats à relever et analyser dans un extrait du texte de F Ponge, trois expressions caractérisant le mot « objet ». Il convenait donc de bien lire cette consigne pour récrire ces 3 mots et/ou expressions en précisant leur nature et leur fonction. Il s'agissait en effet d'une analyse grammaticale et non d'une analyse littéraire.

La deuxième question consistait à répondre à un questionnaire composé de six exercices sur les expansions du nom. Le candidat devait donc avoir connaissance des quatre types d'expansion du nom (adjectif épithète, adjectif ou nom en apposition, groupe nominal prépositionnel complément du nom, proposition subordonnée relative complément de l'antécédent). Les réponses consistaient essentiellement à relever dans certaines phrases les expansions du nom et à préciser leur nature et/ou fonction, voire à remplacer des expansions par d'autres d'expansions de même sens et de classe différente.

Dans ce type d'exercice, il s'agit de répondre très précisément aux questions posées en utilisant une terminologie grammaticale adaptée (parmi les erreurs les plus fréquentes, on peut noter celles dues à des confusions entre nature et fonction, à des substitutions correctes mais de même classe).

Pour réussir ces deux premières questions, il convenait donc de maîtriser des savoirs grammaticaux enseignés à l'école primaire. Trop de candidats font état d'une méconnaissance notoire de ces notions grammaticales de base.

Lexique :

La question invitait les candidats à expliquer l'expression « le luxe rustique » dans un extrait du texte de Ph. DELERM.

Cette question a été très peu réussie. La réponse souhaitée devait faire apparaître une explication de chacun de ces deux termes, « luxe » et « rustique », pour montrer leur opposition. La notion d'oxymore, quand elle était mentionnée, devait être justifiée.

Troisième partie : analyse critique de supports d'enseignement :

Cette partie se composait de trois questions : une analyse de productions d'élèves, l'identification des intérêts d'une telle activité (écriture inventée en GS) et la recherche de propositions de différenciation.

- a) La première question invitait les candidats à analyser (et non à décrire) chacune des productions en s'attachant à relever ce qui était de l'ordre des représentations de l'acte d'écriture et ce qui était de l'ordre des compétences scripturales. De cette analyse, il pouvait émerger certains regroupements. Cette première question a été diversement traitée (trop de candidats se sont limités à du descriptif sans véritable analyse) comme en témoignent les écarts de note.
- b) La deuxième question faisait appel à la connaissance des programmes ; celle-ci s'est avérée déterminante pour identifier les intérêts (conscience phonologique/principe alphabétique).
- c) La dernière question renvoyant à une bonne connaissance des pratiques pédagogiques à l'école maternelle. Beaucoup de candidats se sont limités à proposer des pistes telles que la copie en restant trop proches des productions : ils n'ont pas fait de lien avec les démarches et les dispositifs pédagogiques (importance de la verbalisation pour expliquer les procédures, mise en place de groupes restreints permettant à l'enseignant d'observer les stratégies et/ou les manières de faire, le type d'étayage du maître).

Bilan :

A titre d'information, la moyenne des notes d'analyse se situe autour de 5,50/11, celle de la seconde partie autour de 6,9/11 et celle de la troisième partie à 5,9/13, 21/40 constituant la moyenne des notes de l'épreuve de français. 72% des copies ont été sanctionnées en orthographe dont 22% présentaient au moins 10 fautes et plus. 7% des copies ont eu une note éliminatoire.

D'une manière générale, le jury attire l'attention des candidats dans la gestion du temps (de nombreuses copies restent inachevées). Il est à noter que pour ce sujet, l'on pouvait traiter chacune des parties de manière indépendante.

Eric SAUVEZIE
Inspecteur de l'éducation nationale,
Président de la commission de Français.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES
Seconde épreuve d'admissibilité
SESSION 2014

Commission chargée de la correction de l'épreuve de Mathématiques

Éléments destinés au Rapport de Jury

Remarques d'ordre général

L'épreuve de mathématiques était commune aux trois types de concours (concours externe public, concours 3^{ème} voie et concours externe privé).

L'épreuve était constituée de trois parties : la résolution d'un problème (13 points), le traitement de quatre exercices indépendants (13 points) et l'analyse d'une situation pédagogique (14 points).

L'utilisation de la calculatrice était autorisée.

Sur l'ensemble de la copie, il était tenu compte, à hauteur de 5 points, de la qualité orthographique, syntaxique et rédactionnelle aussi bien dans le langage courant que dans celui des mathématiques (notations géométriques incorrectes, absence d'unités,...).

Le barème de correction prévoyait le retrait de point selon les modalités suivantes :

- 1 erreur n'était pas pénalisée ;
- entre 2 erreurs et 9 erreurs : moins 0,5 point par tranche de deux erreurs (exemples : 2 ou 3 erreurs étaient sanctionnées par un retrait de 0,5 point, 4 ou 5 erreurs étaient sanctionnées par un retrait d'un point,...) ;
- à partir de la dixième erreur, toute erreur était sanctionnée par un retrait de 0,5 point supplémentaire (ainsi, à partir de la quatorzième erreur, le maximum de 5 points était donc enlevé).

Rares (moins de 9 %) ont été les copies qui n'ont pas été sanctionnées par des pénalités. 10% d'entre elles étant pénalisées de 5 points !

Il convient de rappeler l'écriture des termes mathématiques de base comme « *Pythagore* » et « *hypoténuse* ».

De plus, la présentation et l'écriture de certaines copies interrogent sur les motivations de candidats qui se destinent au métier de professeur des écoles. La mauvaise calligraphie de quelques – rares – copies rendait la lecture parfois difficile.

Données statistiques

Type de concours	Nombre de copies corrigées	Note min.	Note max.	Moyenne	Nombre de note éliminatoire (≤ 10)
Concours externe public	233	0	35,5	17,05	41
Concours troisième voie	8	4,5	28,5	14,3	2
Concours externe privé	2	9	11	10	1

NB : les notes sont exprimées sur 40 points.

Les résultats aux concours 3^{ème} voie et privé sont à chaque fois inférieurs à ceux du concours externe, quelles que soient les parties.

44 candidats sur 243 ont une note éliminatoire (soit presque une copie sur cinq – 17%) en raison d'une insuffisance cumulée des connaissances mathématiques et didactiques ; certaines copies ont d'ailleurs eu une note éliminatoire en raison des pénalités orthographiques ou syntaxiques. On rappelle que les connaissances mathématiques attendues sont celles de fin de collège voire du début de lycée...

Ce sujet permettait de mobiliser des connaissances mathématiques variées, mais ne demandait pas de connaissances particulièrement approfondies.

Commentaires et conseils sur les exercices

Première partie

- A. Trop de candidats ne connaissent pas les formules classiques de base en trigonométrie (que l'on peut d'ailleurs retenir par des procédés mémo-techniques). Certaines confusions sont apparues entre le calcul de la tangente et la valeur de l'angle. Des candidats ont utilisé à tort les données des figures, qui n'étaient présentes qu'à titre indicatif. On demande aux candidats d'être vigilants sur la précision de la réponse demandée (« au degré près » ou au « mètre près ») ; l'absence de respect de la précision demandée était sanctionnée (remarque d'ailleurs qui peut être reprise pour l'ensemble des deux premières parties).
- B. Des candidats ont montré des difficultés à passer d'un système sexagésimal à un système décimal et inversement (trop de candidats considèrent que 4 min 21 s sont égales à 4,21 min !). On rappelle également (sauf précision contraire) qu'il convient de ne travailler qu'avec les valeurs exactes et non avec des valeurs approchées. Par ailleurs, bien faire la différence entre l'utilisation du signe « = » et le signe « \approx ».
- C. Il convenait d'être précis sur la formulation des différents déplacements (notamment le déplacement horizontal).
- D. Le calcul des probabilités était privilégié sur les calculs d'aires (certains candidats continuent d'ailleurs à confondre le calcul d'aire et celui du périmètre). Seules les valeurs exactes étaient acceptées.

Deuxième partie

Les quatre exercices étaient indépendants.

Exercice 1 (2 points)

Les différentes procédures pouvant être mises en œuvre pour ce problème relevant de la division euclidienne ont été plutôt bien vues.

Exercice 2 (4 points)

Il était attendu une démarche mettant en évidence les critères de divisibilité.

Exercice 3 (3 points)

Une conjecture s'émet à partir d'exemples ; mais sa preuve ne se fait pas à partir de plusieurs exemples, mais par une démonstration.

Exercice 4 (4 points)

La question 1 a été très mal maîtrisée par les candidats. Peu de candidats ont répondu aux attentes : écrire une démonstration géométrique rigoureuse (une démonstration n'est pas une narration). Rares sont les copies qui ont présenté un texte correct pour démontrer que le quadrilatère était un carré. Une des possibilités était de procéder en deux étapes : montrer que le quadrilatère était un losange en utilisant le fait que les côtés étaient de même longueur, puis utiliser, en particulier, le fait que ce losange avait un angle droit pour conclure.

Troisième partie

- A. Il était attendu une formulation correcte et adaptée au niveau de classe de CM2. De plus, dans la question 2, la phrase proposée devait permettre une résolution effective du problème.
- B. Les candidats ne connaissent pas assez le vocabulaire attendu lié aux propriétés caractéristiques de la proportionnalité, ainsi que la signification mathématique des différents opérateurs multiplicatifs. Le repérage et l'utilisation du terme de « grandeur » étaient valorisés.
- C. L'analyse d'une production d'élève ne consiste pas à seulement décrire, mais il convient de repérer les procédures utilisées (erronnées ou pas), en identifiant les savoirs mathématiques (sous-jacents) en jeu, et d'interpréter les erreurs ou difficultés éventuelles.
Cette sous-partie a été particulièrement valorisée au niveau du barème (4 points).
- D. Le pourcentage est un cas particulier de la proportionnalité. En règle générale, la moyenne des pourcentages n'est pas égale au pourcentage moyen.

Recommandations générales

Il est important de rappeler, que « *l'épreuve de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse* ».

Autrement dit, il ne s'agit pas tant pour les candidats de disposer de connaissances mathématiques (qui, pour la plupart, sont d'un niveau de l'enseignement secondaire ; niveau « seconde » en général), que de savoir utiliser ses connaissances dans un contexte et de les mettre en œuvre dans un raisonnement cohérent et pertinent. Les meilleures copies ont su répondre à ces objectifs.

Ainsi, on ne saurait recommander aux candidats de la session ultérieure :

- de s'exercer sur les sujets proposés cette année au niveau national et de lire les différents rapports de jury, qui apportent des éclairages non seulement sur les sujets mais aussi des conseils transférables dans d'autres situations ;
- de consacrer une dizaine de minutes en fin d'épreuve afin de limiter les erreurs orthographiques et syntaxiques : la relecture d'un écrit s'impose en mathématiques comme en langue française ;
- de trouver un juste équilibre entre une rédaction exclusivement mathématique et une rédaction uniquement « littéraire » ne faisant pas appel à un raisonnement mathématique ;
- d'utiliser ses connaissances mathématiques et didactiques pour rédiger de manière précise, argumentée et construite les réponses aux différentes situations posées ;
- de ne pas oublier qu'une s'agit une épreuve de mathématiques ; ainsi, y compris la partie 3 doit faire référence à des concepts mathématiques (propriétés, vocabulaire, notions,...).

Loïc ROUY
Inspecteur de l'éducation nationale ,
Président de la commission de Mathématiques